



Le 22 mars 2013

## **Installations photovoltaïques Scheuten** **Suivi du traitement du sinistre sériel**

Roland Desponge, expert pour le compte d'AIG, assureur de Scheuten Solar Holding est intervenu à l'AQC, le 6 février 2013 pour partager ses informations techniques et présenter la société Suncycle.

Il a repris l'historique sur la défaillance des boîtiers Solexus.

En 2009, Scheuten fabrique des panneaux avec des boîtiers Kostal. Pour minimiser les coûts, Scheuten se rapproche de la société Alrack en lui demandant de reproduire ces mêmes boîtiers, en moins cher. Scheuten va donc progressivement s'approvisionner en boîtier de jonction Solexus de la société Alrack.

Sur ces derniers, une première cause de pathologie est identifiée sur des productions fabriquées entre septembre 2009 et octobre 2010, mais très vite d'autres boîtiers sont défaillants sur les périodes de production ultérieures.

Fin mars 2012, Scheuten Solar Holding dépose le bilan.

Le nombre de panneaux installés en France est estimé à 160 000 avec la répartition suivante :

- 60% des panneaux équipés de boîtiers Solexus d'Alrack
- 40% des panneaux équipés de boîtiers Kostal

La nouvelle société Scheuten se rapproche de Suncycle pour trouver une solution. Dans un premier temps, il s'agit d'identifier la ou les causes à l'origine des désordres.

Roland Desponge a présenté des résultats d'analyses comparatives des cartes Solexus et Kostal et donc d'identification des pathologies, effectuées dans des laboratoires au Pays Bas et à Lyon.

Ces différents éléments lui permettent d'expliquer l'emballement thermique et de valider la solution de réparation proposée par Suncycle.

Il complète en annonçant que AIG, prenant en compte les risques corporels graves pouvant subvenir suite à la défaillance des boîtiers de jonction, proposerait de financer la solution de réparation de la société Suncycle.

- Dans un premier temps, Suncycle recenserait les informations sur les différentes installations photovoltaïques Scheuten en France via leur site internet.
- Ils interviendraient sur toutes les installations où les risques corporels existent (habitation et ERP) ; exceptées celles faisant l'objet d'une procédure judiciaire.
- Leurs missions sur chaque installation Scheuten seraient les suivantes :
  - o Remettre en route les installations équipées des boîtiers Kostal,
  - o Réparer les boîtiers Solexus sains, par une soudure adaptée,
  - o Changer les panneaux dont les boîtiers sont défectueux.
- Cette mission serait prise en charge intégralement par l'assureur (pose et dépose des panneaux comprises).



Suncycle serait déjà intervenu sur les panneaux Scheuten en Suisse, Allemagne et Italie.

Parallèlement l'AQC avait mené un groupe de travail avec ses membres et notamment avec les experts des assureurs construction. Ce travail devait aboutir à une demande d'étude auprès de l'INES pour identifier les pathologies et trouver des solutions de réparation. Suite à ces nouvelles informations, l'étude auprès de l'INES ne paraît plus aussi pertinente.

Cependant les experts construction sont partagés sur la solution de reprise proposée par Suncycle, mettant en doute l'identification de toutes les pathologies et la peur d'un sinistre de deuxième génération. Roland Desponge affirme que la solution de réparation proposée par Suncycle permet de remettre un produit sur le marché répondant aux normes et réglementations en vigueur. En effet, la carte réparée bénéficierait du certificat TÜV.

Une réunion devrait être organisée entre les assureurs en France et AIG, afin de définir les modalités d'intervention et de réparation des installations en France.

Au 22 mars 2013, AIG n'a fait aucune communication officielle et de nouveaux éléments sont apparus via des sites internet :

[http://www.pv-tech.org/news/fire\\_risk\\_fiasco\\_as\\_dutch\\_government\\_warns\\_about\\_650000\\_scheuten\\_solar\\_modu](http://www.pv-tech.org/news/fire_risk_fiasco_as_dutch_government_warns_about_650000_scheuten_solar_modu)  
<http://forum-photovoltaique.fr/viewtopic.php?f=26&t=26017&sid=c0b849dbd0dcb07e28d91a3f35a278f3&start=60>

Les autorités néerlandaises (équivalent de la DGCCRF) ont demandé à Suncycle de réaliser une nouvelle certification auprès du KEMA et des essais de vieillissement, sur la carte réparée.

Les autorités néerlandaises ayant lancé une alerte européenne, les interventions de réparation ne pourront donc démarrer avant leur accord. Suncycle prévoit d'intervenir en France d'ici 8 à 12 semaines.